

FONCTIONNEMENT DU DISCOURS EN FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

MARÍA LORETO CANTÓN RODRÍGUEZ
Universidad de Almería

Les études linguistiques et leurs applications sont le fondement du développement de différentes méthodes appliquées à l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. Si le structuralisme supposait un nouveau positionnement des enseignants, l'analyse du discours permettrait, des années plus tard, une nouvelle conception des concepts de *langue* et de *texte* pour identifier les typologies discursives nécessaires dans l'enseignement des langues en situation réelle de communication et en situation professionnelle.

Le domaine d'analyse que nous proposons dans ces lignes semble très large si l'on considère les différentes désignations que, depuis les années soixante, se sont développées pour essayer de donner une réponse, plus ou moins valable, à un public qui demandait un apprentissage des langues étrangères déterminé par le travail réalisé quotidiennement. Dans ce sens, il nous semble pertinent de clarifier d'abord le lexique qui figure autour de ce que nous avons nommé *français sur objectifs spécifiques*.

Le modèle de D. Lehman, exposé brièvement, nous sert pour faire une rapide approche de toute la terminologie décrite dans les dernières décennies. Il faudrait distinguer, en un premier temps, les termes *français instrumental* et *français fonctionnel* qui semblent parfois se confondre dans la pratique de l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère. Le premier a été lancé en Amérique Latine dans les années soixante-dix pour "désigner un enseignement du français ne se voulant ni culturel, ni usuel, mais souhaitant mettre l'accent sur la communication scientifique et technique" (Lehman, 1993: 41). Il basait l'étude de la langue française dans la lecture de textes spécialisés. Le terme de *français fonctionnel*, connu dans la même période à travers le ministère des Affaires Étrangères, permettait une approche pédagogique à des publics spécialisés suivant leurs besoins de communication. D'autres expressions qui se rapprochaient dans ce domaine étaient: *français scientifique et technique*, *langue de spécialité et enseignement sur objectifs spécifiques*. Le français scientifique et technique "réfère à la fois à des variétés de langue et à des publics auxquels on veut l'enseigner" (ibidem); sans déterminer une méthodologie à suivre. Le concept langue de spécialité suit la méthode structuro-globale audiovisuelle, "l'accent est mis, quel que soit le niveau, sur les spécificités lexicales et sur une sélection syntaxique" (ib.). Le dernier terme proposé, objectifs spécifiques (de l'anglais ESP) est plus général et on le trouve un peu partout même si, dans l'actualité, on préfère d'autres expressions, du type français pour la communication spécialisée, qui se base moins sur les objectifs d'enseignement et plus sur le public atteint, ce qui a débouché dans le terme connu de publics spécialisés.¹

1. Nous utiliserons ce terme pour nous référer aussi au dossier publié par la revue *Reflète* en 1989 où Martine Henao différencie dans son article "Formation linguistique professionnelle" ce type de public. Elle affirme: "On distingue communément les publics dits

Dans une société occidentale le développement vertigineux du monde de la culture mais surtout de la science et de la technologie a créé une grande diversité de ce type de public dit spécialisé. Il s'impose, alors, une définition précise des objectifs d'apprentissage dans le domaine d'une langue étrangère.

Notre but est double: d'une part, réfléchir sur les divers courants d'analyse discursive et d'autre, établir des liens avec les nouveaux problèmes que ce rythme de découvertes nous impose, car:

[...] dans un monde où sciences et technologies tiennent le rôle que l'on voit, y compris dans l'environnement quotidien, la culture [...] ne saurait se limiter aux arts, à l'histoire et à la philosophie. La culture scientifique et technique est alors la science pour ceux qui ne sont pas scientifiques [...], ou qui sont des scientifiques d'autres disciplines: celle des musées (La Villette à Paris), de la grande presse, de la télévision, destinée au "vulgus" si l'ont veut, puisque le véhicule de sa diffusion porte l'affreux nom de "vulgarisation" (Lehman, 1193: 34).

Cette diversité de terminologie a conduit les théoriciens de différentes disciplines théoriques qui ont des rapports avec la linguistique et l'analyse de discours à entreprendre des renouvellements au sein de l'étude et l'approche à tout type de documents qui puissent avoir un rapport direct ou indirect avec la compréhension de discours spécialisés.

LES APPORTS THÉORIQUES DANS L'ANALYSE DU DISCOURS EN FRANCE.

La publication en France de l'article de Harris, "L'analyse du discours" dans la revue *Langages* en 1969 suppose un changement de mentalité des linguistes français. Le mot *discours* apparaît pour faire une analyse de l'ensemble de phrases d'un texte face à l'analyse traditionnelle de la linguistique qui ne tenait pas compte des aspects extralinguistiques, de la distinction entre le plan verbal et non-verbal. Dans la même année, Pêcheux publie son livre *Analyse automatique du discours* où il affirme l'importance du contexte où se développe l'action du discours. Il présente le concept d'*interdiscursivité* pour lier l'acte discursif individuel à une universalité des discours car il n'existe pas de discours indépendants.²

Si la linguistique basait les analyses des textes bien d'un point de vue formel (analyse lexicale, syntaxique et morphologique) ou, bien, d'un point de vue idéologique, cette nouvelle conception d'analyse du discours impliquera une adéquation de ces deux types en soulignant l'importance de la partie contextuelle et ses significations sociales, c'est-à-dire, à partir des années soixante l'intérêt de l'analyse textuelle se centre, à part le texte, sur les contenus culturels

spécialisés, qui apprennent une langue pour travailler ou étudier ("les non-littéraires") et les publics dits non-spécialisés, ("les littéraires") qui s'intéressaient à la langue pour elle-même" (Henao: 1989, 22).

On a toujours parlé du caractère culturel et littéraire de la langue française. Dans la même année, 1989, M. Bertrand Renouvin, rapporteur au nom de la Section des relations extérieures du Conseil économique et social, publie un article sous le nom de "L'utilité économique et commerciale de la langue française", où il défendait le besoin d'utiliser la langue française autre que d'une manière culturelle: "Les études et enquêtes effectuées ces dix dernières années montrent que le mot "France" évoque, outre la richesse culturelle, un raffinement des moeurs et du goût, un classicisme immuable, qui feraient de notre pays une terre de tradition au sens le plus passéiste du terme". Il ajoute que le changement de mentalité est une tâche longue et difficile surtout dû à l'invasion de vocables anglo-saxons. Conséquemment on a essayé de développer un usage de la langue française qui concernerait les différents domaines de l'économie, dans un premier temps, mais aussi les domaines de la science et de la technique.

2. Pendant les années 70 il y aura en France, selon J.J. Courtine, une analyse du discours qui voulait articuler toutes les disciplines existantes autour d'une théorie du discours réalisée de « structuralisme finissant, d'épistémologie de la discontinuité, d'une politique marxiste des sciences humaines et de l'imprégnation considérable par la psychanalyse, de l'atmosphère théorique du moment ». (Voir Moirand, 1995 : XV). Malgré cette idée de mélange sans aucun sens, il est certain que ces années sont décisives pour un renouvellement de la théorie du discours.

et sur le moment de production de ce texte. Ce sont les *lois de discours* dont parlait Ducrot (1983) quelques années plus tard.

Dans ce fonctionnement discursif, le composant énonciatif est fondamental. La sémantique en linguistique prend un nouveau sens dans le domaine de la pragmatique. Pour Maingueneau “[...] en analyse de discours toute étude lexicale implique que soit faite d’une manière ou d’une autre une distinction entre lexicale et vocabulaire, entre les virtualités qu’offre la *langue* et les valeurs spécifiques que prennent les termes à travers les relations originales qu’ils entretiennent avec les autres unités” (Maingueneau, 1991: 29). Énonciation et pragmatique marchent ensemble dans cette nouvelle approche du texte qui respecte les aspects contextuels et les actes de communication. Il s’agit, conséquemment, de lier les aspects internes de la langue –aspects syntaxiques et sémantiques- et les aspects contextuels –aspects pragmatiques- pour considérer non seulement les émetteurs de ces discours mais aussi les récepteurs.³

Compte tenu des aspects contextuels et cotextuels, de l’énonciation et de l’énoncé des discours, on peut déduire la multiplicité des typologies et variétés discursives d’une langue et, en ce qui nous intéresse, les différents genres discursifs produits en situation professionnelle. Si nous dévisageons maintenant les discours dits scientifiques, selon D. Jacobi “il faudra tenir compte d’autres disciplines qui pourront aider à cette analyse d’un point de vue extralinguistique” (Jacobi, 1984: 48). Les questions, que cet auteur se pose, servent pour faire un essai de classement:

Quelle est la position sociale du scripteur? Quels sont les enjeux de la communication? Que savons-nous du champ scientifique, de ses traditions épistémologiques et de la genèse des concepts qu’on y discute? Qui sont les lecteurs? Pourquoi lisent-ils? Que font-ils de cette information? Dans quels buts lisent-ils des écrits de la science? Etc.” (Jacobi, 1984: 48).

Le terme discours est conçu, dès ce positionnement, comme *discours social* puisque chaque communauté, chaque groupe social fait partie, lit et comprend un type de discours. Les contenus d’information des différentes variations discursives sont compris dépendant du niveau socio-culturel du lecteur, individu membre d’un groupe social.⁴

À partir des années 80 le développement de la dimension culturelle vient s’ajouter à l’étude des discours. Louis Porcher parle de la relation entre langue et civilisation : “La langue est toute entière marquée de civilisation, d’une part parce qu’elle est un produit socio-historique et, d’autre part dans la mesure où elle est toujours une pratique sociale. Réciproquement, aucun trait de civilisation n’existe indépendamment de la langue” (Porcher, 1982: 40)⁵. Dans le discours des langues sur objectifs spécifiques l’idée de dimension culturelle s’amplifie avec d’autres significations, il s’agit de connaître les comportements sociaux mais aussi les différents groupes professionnels dont les discours se différencient.

3. Alors que la pragmatique ait son apparition dans les études britanniques de J.L. Austin et de J.R. Searle, le terme de contexte comme élément fondamental de la pragmatique a été très bien explicité en France par Benveniste dans son article “L’appareil formel de l’énonciation”, *Langages*, 1970 et par Culioli dans son livre *Pour une linguistique de l’énonciation*, 1990.

4. “On pourrait appeler discours social, de manière purement empirique, la somme de tout ce qui se dit et s’écrit dans un état de société, tout ce qui s’exprime, tout ce qui se représente aujourd’hui, dans les médias électroniques” (Angenot, 1988: 24). Autour de la même idée les professeurs Dolon et Suau parlent de variété linguistique et registre : « [...] el concepto de *variedad lingüística* se revela como concepto central, relacionado con características de uso a las que la lengua está expuesta. De igual modo el concepto de *variedad* está íntimamente ligado al de *registro*, que se ha empleado a menudo para referirse a una *variedad lingüística* en estilística y sociolingüística, definido según el uso lingüístico en situaciones sociales determinadas» (Dolon, R et F. Suau, 1997: 12)

VERS L'ANALYSE D'UN DISCOURS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À partir de ce moment, les théoriciens disposaient déjà des moyens nécessaires pour déterminer l'existence des discours de spécialité. Il fallait établir les liens existants entre le linguistique et l'extralinguistique pour définir les discours produits en situation professionnelle de communication.

Les premiers essais pour établir une différenciation entre les discours et les discours de spécialité vont commencer aussi dans les années soixante avec le développement des courants linguistiques. En 1968 la revue *Le français dans le monde* publie un numéro spécial intitulé *Le français langue des sciences et des techniques* où l'on essayait de déterminer les caractéristiques –plutôt syntaxiques et sémantiques- de cette langue des sciences.

Il est certain que le développement des discours de spécialité commence avec l'étude de vocabulaires spécialisés. Il fallait déterminer une terminologie propre à chaque domaine scientifique et technique. Certains travaux importants peuvent être notés : Les vocabulaires spécialisés comme le *Vocabulaire d'initiation aux études agronomiques*, le *Vocabulaire d'initiation à la géologie* ; le *Vocabulaire Général d'Orientation Scientifique* (Le VGOS) et les Dictionnaires contextuels qui deviendraient le point d'union avec les discours. (Lehmann, 1988 : 90-91). Selon Jacobi «l'une des approches les plus fécondes du discours scientifique est, on le sait, d'ordre lexical. Chaque discipline construit une terminologie et spécialise les mots selon un sens qui lui est propre » (Jacobi, 1984 : 44).

S'il s'agit d'une première approche à ce type de discours, c'est vrai qu'on ne peut pas s'arrêter dans les particularités lexicologiques et morphosyntaxiques. Les termes fonctionnent à l'intérieur d'un système donné, c'est-à-dire, ils sont part d'un discours scientifique ou non-scientifique. Leur articulation concerne leur valeur sémantique mais surtout leur fonctionnement discursif.

Ainsi compris, deux problèmes surgissaient au sein de ce type d'analyse discursive. D'abord, l'accès des spécialistes, chercheurs ou scientifiques, à la compréhension d'un discours de leur domaine de spécialité en langue étrangère. Pendant les années 70 on a essayé de trouver en France une langue de spécialité.» Introuvable, parce que les discours, quel que soit leur domaine de référence, utilisent tout simplement les potentialités du système de la langue dans laquelle ils sont construits» (Moirand, 1995: XVIII)⁶

Le deuxième problème était l'opposé du premier, c'est-à-dire, comment divulguer ces discours scientifiques et techniques à un public non spécialiste du domaine. Ce public devait disposer des moyens nécessaires pour la compréhension de ces discours de spécialité. Les communautés scientifiques, très fermées, ont dû s'adapter aux nouveaux temps. Les gens veulent participer des nouvelles découvertes de la science et la technologie et les mass-média ont contribué à cette diffusion des discours scientifiques. On a créé, alors, des discours de vulgarisation avec une reformulation de ce qu'on a appelé des termes-pivots, pour faire

5. Il existe une grande quantité de travaux dédiés à l'étude de l'aspect culturel intégré dans la compétence communicative et conséquemment dans l'étude de l'analyse du discours. Tous insistent sur l'idée d'intégration des réalités culturelles dans la situation de communication. Ainsi l'apprenant d'une langue étrangère doit-il connaître et intégrer ces pratiques culturelles dans son apprentissage s'il veut accéder à la compréhension totale de cette langue. C'est intéressant de connaître les travaux de G. Zarate, H. Boyer, R. Galisson et D. Coste entre autres. Signalons, à mode d'exemple, les mots de P. Carré : « Au-delà de l'apprentissage du code linguistique, c'est un véritable chantier culturel qui s'ouvre, pour autant que dans la communication d'un pays à l'autre, c'est autant la signification des coutumes, symboles, institutions nationales que la syntaxe et le lexique qui comptent » (Carré, 1991 : 35).

6. Dans l'actualité la plupart des revues d'un prestige reconnu utilisent la langue anglaise entre les membres de la même communauté scientifique à laquelle elles s'adressent. C'est la seule solution donnée par ce type de publication, obligeant d'une certaine manière à abandonner les différentes identités culturelles en faveur de la culture anglo-saxonne. Contrairement à cette évolution, différents pays essaient de rétablir les valeurs de leur langue en bénéfice des domaines scientifiques, techniques et professionnels.

connaissance de la dimension énonciative et pragmatique. Conséquemment, la langue sur objectifs spécifiques ne se soutient pas seulement avec l'analyse terminologique reprise dans les vocabulaires et les dictionnaires. L'approche discursive prend sa place avec deux oeuvres fondamentales : *Le français technique* de G. Vigner et A. Martin en 1976 et *La langue française de la technique et de la science* de Kocourek en 1982.

LES VARIÉTÉS DISCURSIVES EN FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

La plupart d'études sur la langue pour la communication spécialisée définissaient uniquement, au début, le français scientifique et technique sans nommer le français des discours professionnels. Nous allons exposer ces différents genres discursifs pour essayer de déterminer les caractéristiques propres à chacun et la possibilité des modalités discursives à mi-chemin entre la science et le discours de vulgarisation.

Discours scientifiques et discours techniques.

Ces deux termes, *scientifique* et *technique*, ont été parfois réduits à un examen lexicographique qui comprenaient les domaines des sciences en général. Puis, on a décidé d'établir les caractéristiques de fonctionnement de ce type de discours mais d'un point de vue morphosyntaxique et sémantique. Ainsi, par rapport à la langue d'autres typologies discursives, celle des discours scientifiques et techniques se caractérisait par : l'objectivité, l'emploi de la troisième personne du singulier, la cohérence sémantique, la phrase courte, et la nominalisation principalement.

Cependant il existe certaines différences entre discours scientifique et discours technique. Pour Vigner et Martin le français technique est «l'ensemble du matériel lexical et syntaxique qui, dans le cadre du discours, est chargé de rendre compte de tous les procédés de mise au point, de fabrication et de reproduction d'objets, fondés sur l'application de règles et de normes rigoureusement déterminées» (Vigner et Martin, 1976 : 4).

Le côté pragmatique dans ce type de discours est aussi très important, car il faut bien connaître les différents domaines d'analyse mais, aussi, le contexte, le moments de production, la situation de communication et les relations sociales établies entre les producteurs du discours et les récepteurs.⁷ En réalité peut-on affirmer que les caractéristiques d'objectivité et précision se développent de la même manière dans les deux variations discursives. Si le discours scientifique garde une structure formelle plus précise et fermée, le discours technique fait appel à une construction lexicale et sémantique d'une grande rigueur, car la vitesse des événements obligent à une mise au jour constante pour instaurer l'équilibre entre texte et contexte, entre interprétation sémantique et interprétation discursive.

Discours professionnel

La deuxième catégorie décrite correspond à un domaine d'une plus grande étendue. Qu'entend-on par professionnel ? Quelles sont les disciplines engagées dans ce sens ? On a toujours pensé que le domaine des langues de spécialité, dites professionnelles, n'entamait pas de typologie discursive spécifique mais une déviation de la langue courante. Les travaux existants ont élaboré une analyse des situations de communication spécifiques au lieu d'une

7. "Le chercheur ne peut interpréter et analyser une catégorie de discours scientifiques qu'avec l'aide d'une connaissance approfondie du champ scientifique et disciplinaire, en comparant les différentes pratiques de communication, et en décrivant le contexte dans lequel elles s'insèrent (contexte au sens des conditions sociales et historiques situant les enjeux de la communication). (Jacobi, 1984 : 48-49).

analyse discursive proprement dite. Puis, discours professionnel était synonyme de discours commercial et les recherches montraient leurs résultats dans ce domaine.

Les principales différences de fonctionnement entre cette modalité discursive et les discours scientifiques et techniques se trouvent à des niveaux différents. Quant au lexique, si le discours scientifique cherche le terme précis pour éviter des confusion de compréhension, dans les discours professionnels un terme employé couramment dans la langue courante, peut devenir spécifique en discours professionnel dépendant du contexte de production, surtout s'il s'agit de discours appartenant à certaines disciplines qu'on hésite des classer entre les disciplines humaines et les disciplines scientifiques.

Dans l'analyse syntaxique les différences sont aussi évidentes. Il ne s'agit pas de trouver l'objectivité et l'impersonnalité des discours scientifiques, tout au contraire, la liberté de construction règne dans le discours professionnel surtout dans celui pourvu d'une fonction pragmatique. Il s'agit, dans ce dernier de trouver son caractère communicatif au lieu de la fonction argumentative et expositive, fonction principale dans le discours scientifique et technique.

Finalement c'est aussi évident que les manifestations de ces deux types de discours diffèrent aussi formellement. Le discours scientifique et technique est, la plupart des fois, un discours écrit où une communauté expose ses raisonnements abstraits théoriquement avec les formules de disposition textuelle déjà explicitées là-haut. Par contre, dans la variété des discours professionnels ce qui prime sur l'écrit c'est la situation de communication, le côté pragmatique du discours, le récepteur comme partie fondamentale pour le complet fonctionnement discursif.

Les discours de vulgarisation scientifique et la vulgarisation des discours professionnels.

L'un des premiers problèmes que nous avons exposé au début de ces lignes était la réponse du grand public à ce développement scientifique si rapide. Comment fait-on pour expliquer certains phénomènes scientifiques et techniques à des non-scientifiques. Nous avons avancé la possibilité d'une reformulation des termes par une personne qui se constitue intermédiaire entre le discours scientifique et ce public. Cette personne va créer une nouvelle variété discursive nommée discours scientifique de vulgarisation, avec d'autres expressions linguistiques et sémantiques plus proches de la langue standard. Le nouveau discours obtenu se caractérise pour devenir plus accessible au public en plusieurs aspects. L'objectivité du discours scientifique se transforme en une certaine subjectivité appuyée par un lexique plus riche en connotations pour arriver au grand public. Le texte scientifique, très direct, avec une phrase courte, devient plus long avec les explications du vulgarisateur, ce qui peut donner un discours beaucoup plus imprécis que le discours d'origine.

Finalement nous enrichissons notre classement avec la vulgarisation des discours professionnels car nous considérons que, même si ces discours sont plus proches de la langue quotidienne et, alors, du grand public, le développement impétueux de certaines technologies, adaptées à d'autres champs professionnels, entraîne des variations aussi dans cette typologie discursive. Nous exposons, par exemple, le discours d'une lettre commerciale et la transposition de cette lettre dans d'autres supports nouveaux comme le courrier électronique ou mél, ou, la télécopie. La disposition textuelle de ces derniers supports se perd, les formules de politesse se résument et nous assistons à une espèce de vulgarisation de ces discours professionnels sans le médiateur, sans l'aide du vulgarisateur. Le message du discours est varié par le producteur, conscient du changement et qui n'accepte pas les normes standardisées pour cette typologie discursive.

FONCTIONNEMENT DES DISCOURS ET PRODUCTION DES TEXTES

Nous nous intéresserons, pour finir, au fonctionnement du discours selon le classement proposé par J.P. Bronckart (1985). Cet auteur établit une typologie textuelle se centrant dans l'analyse des unités linguistiques caractéristiques à chaque texte. Les différentes situations de production offrent trois situations d'énonciation contrastées qui déterminent trois modalités discursives générales selon la présence ou absence d'unités linguistiques: le discours en situation (DS), le discours théorique (DT) et la narration (N). Dans le premier, le DS le texte est produit en relation directe avec le contexte. Le DT se caractérise par son indépendance par rapport à une situation d'énonciation particulière. Normalement il est produit en situation professionnelle surtout scientifique. La narration, correspond par contre, à un espace référentiel littéraire et les événements narrés ne se correspondent pas à une situation d'énonciation déterminée.

Pour ce qui nous concerne, l'analyse de Bronckart est importante dans le choix de textes analysés surtout dans les deux premiers groupes. Pour les discours en situation il y aurait trois modalités : les dialogues oraux enregistrés dans des lieux d'interaction sociale ou commerciale ; les dialogues oraux transcrits à partir d'une interaction scientifique ; et, les dialogues de théâtre contemporain (qui ne sont pas objet de notre travail). Dans les discours théoriques, un premier groupe serait composé par les ouvrages qui traitent les sciences naturelles (biologie, médecine, physique et chimie) ; un deuxième groupe, les ouvrages des sciences sociales (psychologie, linguistique, économie politique, droit et sciences de l'éducation ; et, pour finir, un troisième groupe avec les ouvrages de philosophie et épistémologie (Bronckart, 1985 : 68).

Selon notre premier classement les discours scientifiques et techniques seraient, pour cet auteur, et en analyse linguistique, des discours théoriques appartenant aux sciences naturelles, tandis que les discours professionnels pourraient appartenir à deux catégories : bien il s'agit de discours oraux du domaine économique ou touristique et, conséquemment, des discours en situation ; bien, il s'agit de textes écrits qui appartiendraient aux sciences sociales et, alors, classés dans les discours théoriques. Mais, que se passe-t-il des discours appelés de vulgarisation scientifique ? La plupart des fois, ils présenteraient des caractéristiques propres aux discours en situation, car nous avons déjà exposé que c'est une manière d'arriver au grand public sans l'objectivité d'un ouvrage scientifique. Néanmoins, certains textes qui appartiennent à des ouvrages des sciences sociales peuvent être considérés aujourd'hui comme des discours de vulgarisation dû à la prolifération de ce type d'œuvres.

Après le choix des textes, Bronckart extrait de son étude les unités linguistiques spécifiques à chaque type de discours et les interférences qui se produisent entre les divers discours.⁸ À part les textes décrits il parle des textes intermédiaires comme le journal de voyage, le récit de vie ou les textes pédagogiques.

Dans cette dernière approche se situerait notre schéma d'analyse comme enseignants de français sur objectifs spécifiques, car nos élèves doivent saisir les difficultés linguistiques d'abord, et l'espace référentiel, la situation contextuelle où se développe le discours, pour comprendre le fonctionnement discursif en chaque domaine professionnel.

INTRODUCTION À UNE APPROCHE DIDACTIQUE

Dans le cadre de l'enseignement du français sur objectifs spécifiques qui nous occupe, il est évident que le rapport enseignant/apprenant est très important. Le public de la langue

8. Selon les études de la linguistique énonciative et textuelle, les unités analysées sont principalement les pronoms de première et deuxième personnes, le pronom indéfini *on*, les déictiques et organisateurs temporels, les organisateurs argumentatifs, les anaphores pronominales et non-pronominales et les modalités d'énoncé.

française sur objectifs spécifiques qui accède à des textes de vulgarisation scientifique est très hétérogène. Ces discours sont le meilleur moyen à l'accès d'une information. Premièrement parce que nous sommes professeurs de français, formés dans la tradition philologique sans connaissances particulières d'un champ scientifique ou technique. Par contre, nos élèves (futurs ingénieurs, médecins ou avocats) connaissent très bien en langue maternelle leur domaine d'étude (agriculture, médecine, droit) mais ne sont pas formés en langue étrangère et, beaucoup moins, dans le discours spécifique dont il pourraient avoir besoin. C'est pour cela que les discours de vulgarisation scientifique supposent un discours à mi-chemin pour aider les deux parties impliquées dans la situation de communication.⁹

Comment peut-on accéder à l'étude de ces textes de spécialité avec nos élèves? Il faudrait d'abord tenir compte des éléments qui font partie de la procédure d'enseignement/apprentissage : le niveau des élèves, les études qu'ils réalisent et, surtout, l'emploi qu'ils vont faire, professionnellement, de la langue étrangère qu'ils doivent apprendre. En tout cas, il y aurait de différentes étapes à suivre dans l'analyse de n'importe quelle typologie discursive.

D'abord une analyse lexicologique d'information générale. S'il s'agit d'un discours scientifique, il faudrait le reformuler pour la totale compréhension. Ensuite une analyse syntaxique des structures récurrentes pour définir le discours. Après il faudrait déterminer les règles du fonctionnement discursif avec les principales fonctions (d'information, explicative, argumentative...) et finalement, l'analyse pragmatique, l'incidence du facteur communicatif: l'énonciation, le moment de production, les interlocuteurs, etc...

L'étude des discours professionnels se centrera plutôt dans la dernière partie, l'analyse pragmatique car ils forment partie, selon Bronckart, des discours en situation. Pour un enseignant ce n'est pas pareil un texte en langue française de contenu agricole ou de médecine qu'un discours oral dans la réception d'un hôtel ou une négociation commerciale.

BIBLIOGRAPHIE

- ANGENOT, M. (1988) «Rhétorique du discours social», *Langue française*, 79, Paris, Larousse, pp.24-36.
- BRONCKART, J.P. (1985) *Le fonctionnement des discours*, Paris, Delachaux-Niestlé.
- CARRÉ, P. (1991) *Organiser l'apprentissage des langues étrangères*, Paris, les Éditions d'Organisation.
- DOLON, R et SUAU, F. (1997), *Análisis del discurso. Competencia discursiva en ámbitos profesionales : el contexto de la empresa*, Valencia, Lynx.
- HENAO, M. (1989) «Formation linguistique professionnelle», *Reflét*, pp.18-23.
- JACOBI, D. (1984) »Du discours scientifique, de sa reformulation et de quelques usages sociaux de la science », *Langue française*, 64, Paris, Larousse, pp.38-52.
- KOCOUREK,
- LEHMANN, D. (1993) *Objectifs spécifiques en langue étrangère*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU, D. (1991) *L'analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MOIRAND, S., ALI BOUACHA, A., BEACCO, J.C., COLLINOT, A. (1994), «Présentation», *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Peter Lang, 1995.

9. Il ne s'agit pas d'acquérir une grande quantité d'information théorique des disciplines qui nous intéressent dans nos cours. Il faut donner aux élèves les instruments nécessaires d'analyse pour accéder à l'information de ces discours. Quelles sont les structures prédominantes dans un type de discours spécifique et quel est leur fonctionnement en contexte de situation professionnelle.

- MORTUREUX, M.F. (1995) «Les vocabulaires scientifiques et techniques», BEACCO, J.C. et S. MOIRAND, *Les enjeux des discours spécialisés*, Cediscor 3, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- PORCHER, L. (1982) «L'enseignement de la civilisation en question», *Études de linguistique appliquée*, 47 pp. 39-40.
- VIGNER, G., MARTIN, A. (1976) *Le français technique*, Coll. *Le français dans le monde*, Paris, Hachette-Larousse.

